

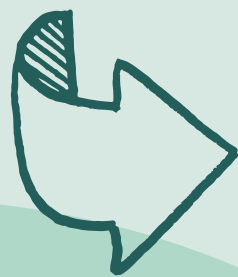
CAFÉ DE LA TUTELLE

TUTELLE, CURATELLE, HABILITATION FAMILIALE... VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

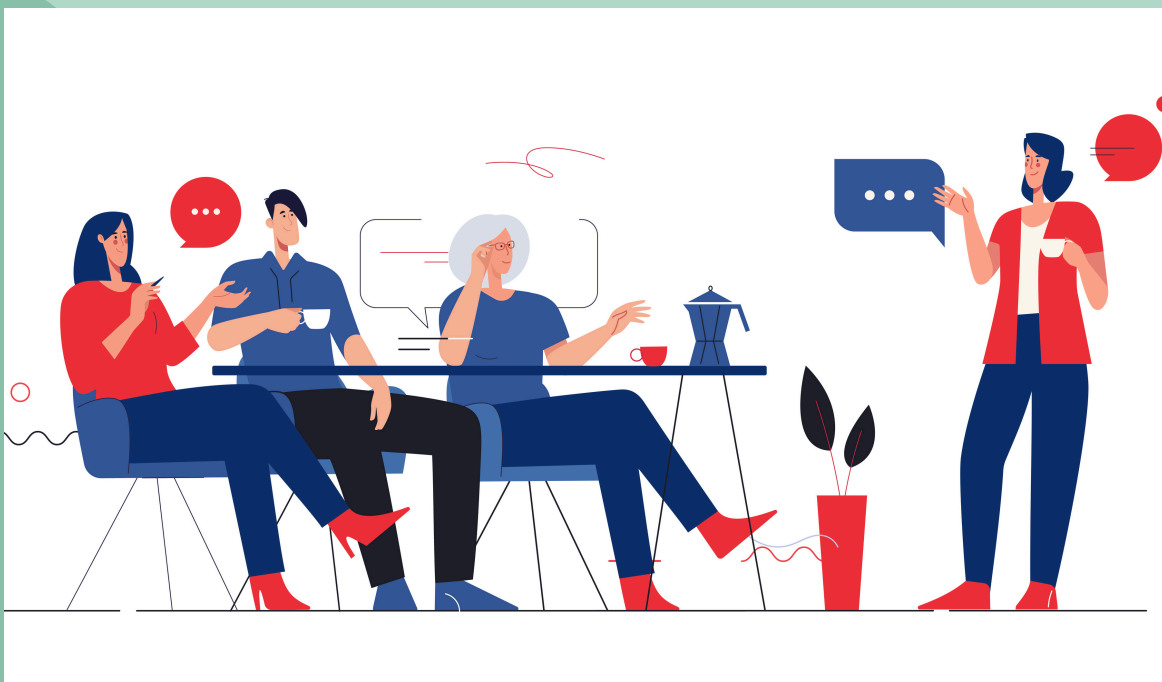
Mon enfant handicapé va être majeur, comment puis-je l'accompagner tout en le protégeant?

Je souhaite anticiper ma protection, comment faire?

J'ai été désigné(e) par le juge des tutelles pour protéger un proche, quelles sont mes obligations? etc...



JEUDI 3 AVRIL 2025
de 10 h 00 à 12 h 00



UDAF DU MORBIHAN
25 RUE GAY LUSSAC
56000 VANNES

Merci d'adresser vos inscriptions AVANT LE 27 MARS 2025
en utilisant l'adresse mail :

tuteursfamiliaux56@udaf56.asso.fr

ou en appelant au **02 97 54 32 33**

SERVICE D'INFORMATION AUX TUTEURS FAMILIAUX 56